

Le cycle de séminaires autour des questions de filiation, associant des chercheurs de différentes disciplines, doit favoriser les échanges entre jeunes chercheurs, doctorants et post doctorants, préparant le développement de futurs réseaux européens. Chaque séance du séminaire est précédée d'une journée ou d'une demi-journée d'étude entre jeunes chercheurs, sous la direction d'un ou deux « seniors » ; la synthèse de leurs travaux fait l'objet d'une présentation le lendemain et permet de nourrir le débat.

La journée du 19 novembre sera construite, **le matin**, autour des questions liées à la situation juridique de ceux qui participent au projet parental d'autrui. D'une part sera discutée la situation de l'homme et/ou la femme qui apportent une partie du « matériel génétique » (donneur de sperme, d'ovule ou d'embryon) : problèmes de l'anonymat, de la recherche des origines, des actions éventuelles sur le plan personnel ou alimentaire, bref d'un éventuel statut (si statut il y a) de celui qui est biologiquement issu un enfant. Aspects juridiques, éthiques. D'autre part, sera examiné le cas de la femme qui porte un enfant pour autrui (droit comparé, aspects éthiques, et anthropologique, etc...).

L'après midi sera consacrée aux questions juridiques liées à la situation de ceux qui bénéficient de cette participation : il conviendra de s'interroger sur la nécessité de passer par la filiation (portée et le régime actuels des fictions et des présomptions, besoin de repenser l'adoption) ou de dépasser la filiation en abordant, notamment les statuts de la parentalité.

Responsables scientifiques :

Hugues FULCHIRON

Professeur à l'Université Jean Moulin Lyon 3
Directeur du Centre de droit de la famille

Pierre MURAT

Professeur à l'Université Pierre Mendès France – Grenoble 2

Jean Louis RENCHON

Professeur à l'Université catholique de Louvain

Contacts :

cdfamille@univ-lyon3.fr

Tél. : 04.26.31.85.14

Lundi (13.00 -16.00) mardi et mercredi (9.00-12.00) vendredi (14.00-17.00)



Parenté, filiation, origine

Judi 18 et vendredi 19 novembre 2010

Université Jean Moulin Lyon 3 - Faculté de droit

Salle Caillemer

15 quai Claude Bernard 69007 LYON

8.45 Accueil des participants

9.00 Propos introductifs

Hugues FULCHIRON, Professeur à l'Université Jean Moulin Lyon 3, directeur du Centre de droit de famille 3

1. La place de celui ou de ceux qui participe (nt) au projet parental d'autrui

9.10 Présentation générale de la problématique sous l'angle philosophique et juridique

Interventions de Jean-Philippe PIERRON et Marc PICHARD

9.30 Le donneur d'engendrement

Interventions des doctorants

9.45 La femme qui porte un enfant pour autrui

Interventions des doctorants

10.00 Débat général

Intervention de Jean HAUSER (Professeur à l'Université Montesquieu-Bordeaux IV – CERFAP)
Points de vue de Claire NEIRINCK, Jenniffer MERCHANT et Ségolène PERRIN.

11.00 Pause

2. La personne ou le couple qui porte le projet parental

2.1 Question transversales

11.20 Une Parenté monosexuée ?

Intervention de Jean Louis RENCHON.

11.35 Co-parent ou beau parent ?

Interventions des doctorants sur le statut des tiers en droit comparé

11.50 Débat général

Propos introductifs par Jehanne SOSSON

12.45 Déjeuner

2.2 Co-parenté ou co-parentalité ?

14.15 Passer par la filiation ou dépasser la filiation ? Présentation générale de la problématique sous l'angle juridique

Intervention de Pierre MURAT (Professeur à l'Université Pierre Mendès-France-Grenoble 2)

14.30 Etat du droit comparé sur la mobilisation des techniques de la filiation charnelle, des filiations électives, ou la nécessité d'inventer d'autres règles pour répondre à de nouveaux besoins

Interventions des doctorants

15.00 Débat général

Sous la direction de Hugues FULCHIRON et Irène THERY
Point de vue, notamment, de Claire NEIRINCK

Participeront, notamment, à cette journée : Christine BIDAUD-GARON (Maître de conférences à l'Université Jean Moulin Lyon 3), Alain DEVERS (Maître de conférences à l'Université Jean Moulin Lyon 3), Jean HAUSER (Professeur à l'Université Montesquieu-Bordeaux IV – CERFAP), Xavier LACROIX (Professeur à l'Université catholique de Lyon, membre du Comité consultatif national d'éthique), Michel LEVINET (Professeur à l'Université de Montpellier I, IDEH EA 3976), Philippe MALAURIE (Professeur émérite de l'Université Panthéon-Assas-Paris II), Claire NEIRINCK, Professeur à l'Université de Toulouse, Jehanne SOSSON (Professeur à l'Université de Louvain), Frédérique GRANET-LAMBRECHTS (Professeur à l'Université de Strasbourg, directeur du Centre de droit privé fondamental), Marc PICHARD (Professeur à l'Université Lille II – LERADP), Jean-Philippe PIERRON (Maître de conférences à l'Université Jean Moulin Lyon 3), Jehanne SOSSON (Professeur à l'Université catholique de Louvain), Irène THERY (Directrice d'études à l'EHESS).